

Blois, le 19 JUIN 2017

Affiché le

Groupement des Activités, des Emplois, des Compétences et des Parcours Professionnels

Service Gestion des Carrières

N° 221/GAECPP/2017/PS/CH

NOTE D'INFORMATION N° 2017 - 27

Affaire suivie par : Mme Ch. HUBERT

☎ : 02 54 51 54 69

☎ : 02 54 56 05 16

✉ : christine.hubert@sdis41.fr

Président	<input type="checkbox"/>	Préfecture	<input type="checkbox"/>	Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>
Equipe de direction	<input type="checkbox"/>	Groupement Territorial Nord	@	CS	@
Comité de pilotage	<input type="checkbox"/>	Groupement Territorial Sud	@	CS avec SPP	<input type="checkbox"/>
Comité de direction	@	Pôle Opérationnel	<input type="checkbox"/>	CI	@
SSSM	@	Groupement Opérationnel	<input type="checkbox"/>	Tous syndicats	<input type="checkbox"/>
Pôle fonctionnel	<input type="checkbox"/>	CTA/CODIS	<input type="checkbox"/>	UDSP	<input type="checkbox"/>
Groupement Administration	<input type="checkbox"/>	Prévision	<input type="checkbox"/>	Personnels concernés	<input type="checkbox"/>
GAECPP	@	Groupement Prévention	<input type="checkbox"/>	Centres concernés	<input type="checkbox"/>
CFIS	@	CSP Blois	@		
Gpt Services Techniques	@	CSP Romorantin-Lanthenay	@		
		CSP Vendôme	@		
REDACTION-MODIFICATIONS					
Indice	Initiateur	Date	Modification(s)		
0					

Objet : Recrutement des sapeurs-pompiers volontaires au 1^{er} janvier 2018

P.J. : Modèle de fiche de candidature - Procédure

SESSION DE RECRUTEMENT SPV POUR LE 1^{ER} JANVIER 2018

La prochaine journée de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires se déroulera le samedi 07 octobre 2017 au centre de formation de Vineuil.

En réunion du CCDSPV du 30 mai 2017, a été acté le principe de réaliser les épreuves sportives en amont de la journée de recrutement au CFIS. Les modalités sont résumées sur le schéma en pièce jointe.

Pour simplifier les démarches, il est demandé au candidat de fournir au moment de l'inscription une attestation de 50 m nage libre et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport. Les démarches médicales complètes ne seront effectuées qu'après avoir réussi les épreuves de recrutement (sport, QCM, entretien). Des personnels du Service de Santé et de Secours Médical seront présents lors de la journée organisée au CFIS pour permettre au candidat de prendre son rendez-vous à l'issue des tests de recrutement.

Quant aux épreuves sportives (pompes et Luc Léger), elles seront réalisées dans l'un des trois CSP, sur une des trois dates proposées, le lieu et l'heure étant au choix du candidat.

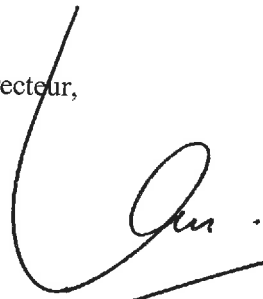
A réception des candidatures, le GAECPP enverra une convocation au candidat (chef de centre en copie), lui expliquant les différentes étapes du recrutement.

Cas particulier des candidats titulaires du brevet de JSP :

Les candidats titulaires du brevet de jeune sapeur-pompier, datant de moins de 5 ans, doivent s'inscrire à la journée de recrutement mais ne sont soumis qu'à l'entretien devant le jury. Ils sont dispensés des épreuves sportives, du QCM et de l'après-midi de formation.

Le service de gestion des carrières est à votre écoute pour toute information complémentaire.

Le Directeur,



Colonel Léopold AIGUEPARSE

Démarches à suivre pour présenter un candidat :

Fiche de candidature à transmettre au GAECPP avec :

- certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport
- attestation de 50 m nage libre
- copie du carnet de vaccination

Clôture des inscriptions au 25 août 2017

*Aptitude médicale simplifiée pour participer à la journée de recrutement : un certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport délivré par un médecin généraliste est suffisant
Recommandation : initier la vaccination contre l'hépatite B, obligatoire pour un engagement SPV*

Epreuves sportives (Luc Léger, pompes)
organisées dans les CSP (Blois, Vendôme, Romorantin)
le 06, 08 ou 09 septembre 2017
(lieu et horaire au choix du candidat)

Si réussite aux épreuves sportives

Journée de recrutement au centre de formation - Vineuil
(QCM et entretien devant jury le matin – formation l'après-midi)
le 07 octobre 2017

Si réussite à l'ensemble des épreuves de recrutement

Constitution du dossier d'engagement
avant le 23 octobre 2017

FOAD SAP
Evaluation CFIS – 09 décembre 2017

Démarches médicales complètes
(le rdv sera fixé lors de la journée de
recrutement au CFIS avec le SSSM)

Biométrie
Examen sanguin
Radio pulmonaire
Visite médecin SP

ENGAGEMENT LE 1^{er} JANVIER 2018

Signature de la charte nationale du sapeur-
pompier lors de la cérémonie de la Journée
Nationale des Sapeurs-Pompiers en juin 2018

CANDIDAT SPV

NOM :

PRENOM :

SEXE : Masculin Féminin

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : / / à :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Téléphone fixe : / / / / Téléphone portable : / / / /

ADRESSE E-MAIL : @

SITUATION PROFESSIONNELLE :

EMPLOYEUR :

. raison sociale :

. adresse :

CENTRE D'AFFECTATION :

Titulaire brevet JSP : Oui Non

Si oui, joindre une copie du brevet

Ancien SPV : Oui Non

Si oui, dans quel département ou CIS :

Titulaire de l'AFPS ou PSC1 : Oui Non

(si oui, merci de fournir la copie du diplôme)

Titulaire de diplômes de secourisme : Oui Non

(si oui, merci de fournir la copie des diplômes et contenus - PSE1-PSE2-SAP1-...)

Pour passer les épreuves sportives de pré-sélection, je m'inscris aux lieu et date suivants :

	CSP BLOIS-NORD	CSP VENDOME	CSP ROMORANTIN-L.
06/09/2017 à 18h00			
08/09/2017 à 18h00			
09/09/2017 à 09h00			

Signature du candidat :

Signature chef de centre :

Signature chef de groupement :



Fournir avec la fiche de candidature, une attestation 50 m nage libre,
un certificat de non-contre indication à la pratique du sport
et une photocopie du carnet de vaccination